



Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 25 Mai 2021

Date de mise à jour du programme 26 Décembre 2024

PRISE EN CHARGE DU PATIENT DIABÉTIQUE

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge d'un patient diabétique
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none">- Connaître la pathologie diabétique.- Connaître les complications du diabète à court et long terme et leur suivi.- Réagir face à une hypo et/ou hyperglycémie d'un patient en adoptant les bons gestes.- Connaître les différents traitements du diabète (insulines, ADO et analogues GLP1).- Maîtriser la technique d'auto-surveillance glycémique et d'injection.- Comprendre et adapter un traitement par insuline à partir d'un protocole d'adaptation de doses d'insuline.- Connaître les droits du patient afin de pouvoir l'informer.- Connaître les mesures hygiéno-diététiques à mettre en œuvre.- Comprendre les bases de l'alimentation diabétique. <p>Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none">- Quizz
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Décrets de compétences des différents corps des professionnels de santé, en particulier : Pour IDE : Arrêté du 31 Juillet 2009, relatif au DE IDE Pour AS : Arrêté du 10 Juin 2021, relatif au DE AS
PUBLIC CONCERNE	Tous pôles cliniques Médecins, Cadres de Santé, Infirmiers, Aides-soignants, ASH FF d'AS
PRE-REQUIS	Professionnels de santé pouvant être amenés à intervenir auprès de patients diabétiques
MODALITES D'ACCES A LA FORMATION	Agents internes au CHMY : L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement Agents des Etablissement extérieurs : Remplir le bulletin d'inscription et l'envoyer à la Cellule de Formation Continue (cf. procédure d'inscription dans le catalogue)
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Définitions- Classification des diabètes sucrés et épidémiologie- Complications du diabète à court et long terme et suivi de la maladie- Les antidiabétiques oraux et analogue GLP1- Les insulines- Ateliers de groupe sur les différents matériels (lecteurs, stylos, pompes,...)- Ateliers sur adaptation des doses d'insuline à partir d'un protocole- Rappels essentiels concernant l'alimentation équilibrée- Alimentation du diabétique- Exercices pratiques (équivalences, évaluation des quantités, lectures d'étiquettes, menus...)

DUREE	3 jours
NOM et PROFIL DES INTERVENANTS	Mme LAURANS, Infirmière référente en Diabétologie Mme BIDET-CRENON, Cadre Diététicienne Nutritionniste
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 agents maximum
DATES	15, 16 et 17 Octobre 2025 22, 23 et 24 Octobre 2025
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	6 semaines avant la date de la formation
LIEU	Hôpital de Moulins- Curie 3
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Ordinateur, vidéoprojecteur, écran, tableau Velléda, feutres 4 couleurs. Alternance d'apports théoriques et de mise en situations pratiques au travers d'ateliers et de groupe. Travaux pratiques (surveillance glycémique, injection d'insuline, adaptation des doses d'insuline) avec matériel d'auto-surveillance glycémique et d'auto-injection. Travail d'adaptation de doses d'insuline à partir d'un protocole écrit. Emballage produits alimentaires, cartes et menus de restaurant. Projection de films. Support papier de formation remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	150 € par jour et par participant pour les établissements extérieurs.
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.
CONTACT	Cellule de Formation Continue : 04.70.35.33.62

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : oui non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.